



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2024, Copyright, 2019, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	26-8072-6	Numéro de version:	7.04
Date de révision:	15/04/2024	Annule et remplace la version du :	02/02/2024

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

Wheel Brightener (Detailer) D140 [D14001 D14005 D14055]

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone:	01 30 31 61 61
E-mail:	tfr@mmm.com
Site internet	http://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:

Substance ou mélange corrosif aux métaux, catégorie 1 Met. Corr. 1; H290

Toxicité aigüe, Catégorie 4 - Acute tox. 4; H302

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 1B - H314

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

Symboles :

SGH05 (Corrosion)SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Bifluorure d'ammonium	1341-49-7	215-676-4	5 - 10
Fluorure d'ammonium	12125-01-8	235-185-9	< 0,7

MENTIONS DE DANGER:

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P260E	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
P280D	Porter des gants de protection, un vêtement de protection et un appareil de protection des yeux et du visage.

Intervention ::

P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Note sur l'étiquetage

Mise à jour selon le règlement des détergents

Ingrédients requis selon 648/2004 : <5 % : Tensioactif non ionique. Contient : Parfum, azurant optique.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Ingrédients non dangereux	(N° CAS) 7732-18-5 (N° CE) 231-791-2	70 - 90	Substance non classée comme dangereuse
Bifluorure d'ammonium	(N° CAS) 1341-49-7 (N° CE) 215-676-4 (N° REACH) 01-2119489180-38	5 - 10	Tox. aiguë 3, H301 Corr. cutanée 1B, H314 Lésions oculaires 1, H318
XYLENESULFONATE DE SODIUM	(N° CAS) 1300-72-7 (N° CE) 215-090-9	1 - 5	Irr. des yeux 2, H319
Alcools, C9-11, éthoxylés	(N° CAS) 68439-46-3	0,5 - 1,5	Irr. des yeux 2, H319 Tox.aquatique chronique 3, H412
Fluorure d'ammonium	(N° CAS) 12125-01-8 (N° CE) 235-185-9	< 0,7	Tox. aiguë 3, H331 Tox. aiguë 3, H311 Tox. aiguë 3, H301 Lésions oculaires 1, H318 STOT RE 1, H372 Tox.aquatique chronique 3, H412

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Bifluorure d'ammonium	(N° CAS) 1341-49-7 (N° CE) 215-676-4 (N° REACH) 01-2119489180-38	(C ≥ 1%) Corr. cutanée 1B, H314 (0.1% ≤ C < 1%) Irr. de la peau 2, H315 (C ≥ 1%) Lésions oculaires 1, H318 (0.1% ≤ C < 1%) Irr. des yeux 2, H319

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS**4.1. Description des premiers secours:****Inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements souillés. Consulter immédiatement un médecin. Laver les vêtements avant utilisation.

Contact avec les yeux:

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est

facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:

Brûlures cutanées (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons, douleur intense, cloques et destruction des tissus). Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives). Nocif en cas d'ingestion.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

L'exposition à des températures extrêmes peut entraîner une décomposition thermique. Voir chapitre 10, stabilité et réactivité.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone
fluorure d'hydrogène
Vapeurs ou gaz irritants

Condition

Pendant la combustion.
Pendant la combustion.
Pendant la combustion.
Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient métallique, revêtu intérieurement de polyéthylène. Récupérer les résidus contenant la solution. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Ne pas fermer pendant 48 heures. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Eviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Protéger du rayonnement solaire. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en... avec

doublure intérieure résistante à la corrosion. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

Valeurs limites biologiques

Ingrédient	Numéro Agence: CAS		Paramètre	Milieu	Moment de prélèvement	Valeur	Mentions additionnelles
Fluorures	12125-01-8	IBE France	Fluorures	Créatinine dans les urines	EOS	10 mg/g	
Fluorures	12125-01-8	IBE France	Fluorures	Créatinine dans les urines	PSH	3 mg/g	
Fluorures	1341-49-7	IBE France	Fluorures	Créatinine dans les urines	EOS	10 mg/g	
Fluorures	1341-49-7	IBE France	Fluorures	Créatinine dans les urines	PSH	3 mg/g	

IBE France : France: Indicateurs Biologiques d'Exposition (IBE) , INRS (ND 2065)

EOS : En fin de poste

PSH: Avant le début du poste

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Ecran total.
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 166

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Caoutchouc butyle	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Néoprène	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Caoutchouc nitrile.	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier en caoutchouc butyle

Tablier en Néoprène.

Tablier en Nitrile

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Pour les situations où le matériau peut être exposé à une surchauffe extrême en raison d'une mauvaise utilisation ou d'une défaillance de l'équipement, utilisez un respirateur à adduction d'air à pression positive.

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Couleur	Violet
Odeur	Odeur douce
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point de fusion / point de congélation	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	98,9 °C
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Non applicable.</i>
Point d'éclair:	Point d'éclair > 93°C [<i>Méthode de test: Coupe fermée</i>]

Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	4,5 - 5,5
Viscosité cinématique	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Hydrosolubilité	Totale
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	1,04 g/cm ³
Densité relative	1,04 - 1,07 [Réf. Standard :Eau = 1]
Densité de vapeur relative	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Caractéristiques des particules	<i>Non applicable.</i>

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils

Pas de données de tests disponibles.

Taux d'évaporation:

Pas de données de tests disponibles.

Masse moléculaire:

Pas de données de tests disponibles.

Teneur en matières volatiles:

Pas de données de tests disponibles.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Acides forts

Bases fortes

Agents oxydants forts.

Réagit avec les métaux/le verre pour former de l'acide hydrofluorique.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance

Condition

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

Si le produit est soumis à des températures extrêmes suite à une mauvaise utilisation ou à une défaillance d'équipement, il peut se décomposer en émettant des produits toxiques tels que l'acide fluorhydrique et le perfluoroisobutylène. Dans les situations où l'on a une montée extrême de la température comme une mauvaise utilisation ou un défaut d'équipement du fluorure d'hydrogène (produit de décomposition) peut être généré.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Peut être nocif par inhalation Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Toxique par contact cutané Brûlures cutanées (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, démangeaisons, douleurs, cloques, ulcération et formation de plaies et escarres. Réaction allergique de la peau (non-photo induced) chez les personnes sensibles : signes et symptômes peuvent inclure du rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:

Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmoiements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

Ingestion:

Toxique en cas d'ingestion. Effets gastrointestinaux : les symptômes peuvent inclure une douleur vive à la bouche, à la gorge et à l'abdomen, des nausées, des vomissements, de la diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible:

Effets importants sur les tissus : les signes et les symptômes peuvent inclure des changements de couleur des dents et des ongles, changements dans le développement osseux, des dents ou des ongles, faiblesse osseuse et perte des cheveux.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé. >200 - =1 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Poussières/ Brouillards(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé. >5 - =12,5 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. >50 - =300 mg/kg
Bifluorure d'ammonium	Cutané	Humain	LD50 estimé à 50 - 200 mg/kg

Bifluorure d'ammonium	Ingestion	Humain	LD50 estimé à 5 - 50 mg/kg
Bifluorure d'ammonium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 0,74 mg/l
XYLENESULFONATE DE SODIUM	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
XYLENESULFONATE DE SODIUM	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 6,4 mg/l
XYLENESULFONATE DE SODIUM	Ingestion	Rat	LD50 7 200 mg/kg
Alcools, C9-11, éthoxylés	Cutané	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Alcools, C9-11, éthoxylés	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Composants similaires	LC50 > 1,6 mg/l
Alcools, C9-11, éthoxylés	Ingestion	Composants similaires	LD50 3 488 mg/kg
Fluorure d'ammonium	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Fluorure d'ammonium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 1 mg/l
Fluorure d'ammonium	Ingestion	Rat	LD50 223 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Bifluorure d'ammonium	Jugement professionnel	Corrosif
XYLENESULFONATE DE SODIUM	Lapin	Irritation minimale.
Alcools, C9-11, éthoxylés	Composants similaires	Irritation minimale.
Fluorure d'ammonium	Lapin	Irritation minimale.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Bifluorure d'ammonium	Risques pour la santé similaires	Corrosif
XYLENESULFONATE DE SODIUM	Lapin	Irritant modéré
Alcools, C9-11, éthoxylés	Jugement professionnel	Irritant modéré
Fluorure d'ammonium	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
XYLENESULFONATE DE SODIUM	Cochon d'Inde	Non-classifié
Alcools, C9-11, éthoxylés	Cochon d'Inde	Non-classifié
Fluorure d'ammonium	Cochon	Non-classifié

	d'Inde	
--	--------	--

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Bifluorure d'ammonium	In vitro	Non mutagène
XYLENESULFONATE DE SODIUM	In vitro	Non mutagène
Alcools, C9-11, éthoxylés	In vitro	Non mutagène
Fluorure d'ammonium	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
XYLENESULFONATE DE SODIUM	Cutané	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
XYLENESULFONATE DE SODIUM	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Alcools, C9-11, éthoxylés	Cutané	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	2 génération
Alcools, C9-11, éthoxylés	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	2 génération
Alcools, C9-11, éthoxylés	Cutané	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	2 génération
Fluorure d'ammonium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 28,4 mg/kg/jour	2 génération

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Bifluorure d'ammonium	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
XYLENESULFONATE DE SODIUM	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Pas disponible	
Alcools, C9-11, éthoxylés	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Fluorure d'ammonium	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une	Risques pour la santé	NOAEL Non disponible	

			classification.	similaires		
--	--	--	-----------------	------------	--	--

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Bifluorure d'ammonium	Inhalation	os, dents, ongles et / ou les cheveux	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Composants similaires	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Bifluorure d'ammonium	Ingestion	os, dents, ongles et / ou les cheveux	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Composants similaires	NOAEL 0,33 mg/kg/jour	Exposition environnementale
XYLENESULFONATE DE SODIUM	Cutané	Foie Coeur la peau Système endocrine tractus gastro-intestinal os, dents, ongles et / ou les cheveux système hématopoïétique système immunitaire Système nerveux Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	14 semaines
XYLENESULFONATE DE SODIUM	Ingestion	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 763 mg/kg/jour	90 jours
Alcools, C9-11, éthoxylés	Cutané	Rénale et / ou de la vessie Coeur système hématopoïétique Foie Système nerveux Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 125 mg/kg/jour	13 semaines
Fluorure d'ammonium	Inhalation	os, dents, ongles et / ou les cheveux	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Fluorure d'ammonium	Ingestion	os, dents, ongles et / ou les cheveux	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL 0,33 mg/kg/jour	Exposition professionnelle
Fluorure d'ammonium	Ingestion	Coeur Foie Rénale et / ou de la vessie	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	NOAEL 33 mg/kg/jour	6 Mois

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2

et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
XYLENESULFONATE DE SODIUM	1300-72-7	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	>400 mg/l
XYLENESULFONATE DE SODIUM	1300-72-7	Algues vertes	Expérimental	96 heures	EC50	230 mg/l
XYLENESULFONATE DE SODIUM	1300-72-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>400 mg/l
XYLENESULFONATE DE SODIUM	1300-72-7	Algues vertes	Expérimental	96 heures	NOEC	31 mg/l
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Truite arc-en-ciel	Composant analogue	96 heures	LC50	5 mg/l
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EbC50	1,4 mg/l
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	2,5 mg/l
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	ErC10	1,05 mg/l
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEC	0,107 mg/l
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Boue activée	Composant analogue	3 heures	EC50	140 mg/l
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Blé	Composant analogue	19 jours	EC50	>100 mg/kg (poids sec)
Fluorure d'ammonium	12125-01-8	Boue activée	Estimé	30 minutes	EC50	900 mg/l
Fluorure d'ammonium	12125-01-8	Algues ou autres plantes aquatiques	Estimé	96 heures	EC50	84 mg/l
Fluorure d'ammonium	12125-01-8	Carpe commune	Estimé	96 heures	LC50	145 mg/l
Fluorure d'ammonium	12125-01-8	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	69,9 mg/l
Fluorure d'ammonium	12125-01-8	Invertébré	Expérimental	96 heures	EC0	20,5 mg/l
Fluorure d'ammonium	12125-01-8	Truite arc-en-ciel	Estimé	21 jours	NOEC	7,4 mg/l
Fluorure d'ammonium	12125-01-8	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEC	10,1 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Bifluorure d'ammonium	1341-49-7	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
XYLENESULFONATE DE SODIUM	1300-72-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	84 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Composant analogue	28 jours	Demande biologique en	72 % Evolution de	ISO 14593 Carbone inorganique dans l'espace de

		Biodégradation		oxygène	CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	tête
Fluorure d'ammonium	12125-01-8	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Bifluorure d'ammonium	1341-49-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
XYLENESULFONATE DE SODIUM	1300-72-7	Composant analogue BCF - Poisson	42 jours	Facteur de bioaccumulation	=<2.3	OECD305-Bioconcentration
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Modèle Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	31	Catalogic™
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Composant analogue Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.72	Test OCDE n° 123 log Kow brassage lent
Fluorure d'ammonium	12125-01-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Modèle Mobilité dans le sol	Koc	150 l/kg	Episuite™

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

Les agents tensio-actifs contenus dans cette préparation sont en conformité avec les critères de biodégradabilité établis selon le règlement Européen 648/2004 sur les détergents.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée Les produits de combustion contiendront du HF. L'installation doit être capable de traiter les matériaux halogénés. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses

conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

20 01 29* Détergents contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN2817	UN2817	UN2817
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	SOLUTION D'HYDROGENDIFLUORURE D'AMMONIUM	SOLUTION D'HYDROGENDIFLUORURE D'AMMONIUM	SOLUTION D'HYDROGENDIFLUORURE D'AMMONIUM
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	8(6.1)	8(6.1)	8(6.1)
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Non dangereux pour l'environnement	Ne s'applique pas.	N'est pas un polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	CT1	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus

d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes à l'inventaire Chemical Control Act Coréen. Pour de plus amples informations veuillez contacter la division de ventes. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2

Substances dangereuses	Identifiant(s)	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
		Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
Fluorure d'ammonium	12125-01-8	50	200

Règlement (EU) No 649/2012

Aucun produit chimique répertorié

Tableau des maladies professionnelles

32	Affections professionnelles provoquées par le fluor, l'acide fluorhydrique et ses sels minéraux
84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.

H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H331	Toxique par inhalation.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.

Téléphone de l'entreprise - L'information a été modifiée.

Email - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 09 :Caractéristiques des particules N/A - L'information a été ajoutée.

Section 14 Code de ségrégation - Données réglementaires - L'information a été modifiée.

Section 15: Remarque d'étiquetage et Détergent EU - L'information a été modifiée.

Section 16 : Adresse internet - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de Meguiar's, Inc. France sont disponibles sur <http://3m.quickfds.com>